

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 31 (1984)
Heft: 11-12

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection civile à «Tell-Star»

Peter Tschanz

Marianne Baumann, de Bönigen BE, a remporté, lors du célèbre jeu télévisé de la TV suisse alémanique, le joli pactole de 4140 francs.

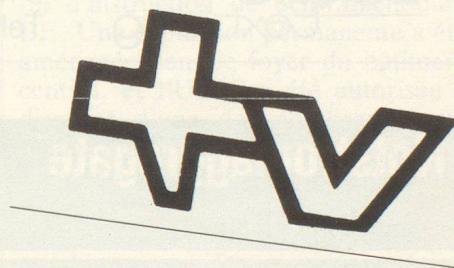
Récemment, Marianne Baumann, 46 ans, a fait fureur avec un sujet plutôt inhabituel pour une émission TV de variétés: «La protection civile en 84 – engagements et dispositions.» Bien que cette libraire expérimentée, qui a passé toute son enfance à Wädenswil et qui occupe aujourd'hui les fonctions de chef du service sanitaire, ait parfaitement répondu à toutes les questions de spécialistes qui lui furent posées, elle n'obtint pas assez de points pour arriver en demi-finale du jeu télévisé: «C'est exprès que j'ai maintenu mes gains à un bas niveau, afin de pouvoir arrêter après une seule émission. Le sujet choisi par mon challenger (la Coupe d'Europe de football) ne m'intéressait en effet absolument pas», révèle cette partisante convaincue de la protection civile. «Le meneur de jeu, Bernhard Turnheer, m'a d'ailleurs quelque peu reproché cette attitude timorée, mais je souhaitais vraiment arrêter au bout d'une émission.» Cette candidate, membre de la protection civile, n'eut aucune peine à répondre aux questions qui relevaient de son domaine particulier: «Etant donné le délai qui m'était imparti pour répondre, celles-ci étaient relativement simples; en outre, j'ai eu tout le temps

pendant deux bons mois de me préparer à fond pour l'émission. Par l'intermédiaire de la télévision, l'Office fédéral de la protection civile m'a fait parvenir à l'examen toutes les circulaires, tous les décrets et communiqués possibles.»

C'est à son père, actif en son temps dans la garde locale, que Marianne Baumann doit son engagement résolu dans la protection civile: «J'étais déjà sûre il y a 25 ans que je ferais partie, le moment venu, sous une forme ou une autre, d'une organisation rattachée à la protection civile. Mes souvenirs d'enfance, où je me vois encore en train de descendre dans l'abri avec le bébé dans les bras, m'ont certainement marquée à cet égard.»

Pour être fidèle à la devise paternelle, selon laquelle on ne peut pas seulement tout attendre de l'Etat, mais on doit aussi lui donner quelque chose, Marianne Baumann, mère de trois fils ayant depuis grandi, suivit le premier cours pour sanitaires à Horgen (près de Zurich). C'était en 1960. 18 ans plus tard – après une douzaine d'années occupées à éduquer ses enfants – cette libraire à l'esprit très ouvert suivit avec succès le cours d'introduction pour sanitaires à Vordemwald AG, du fait qu'on ne l'avait pas autorisée à faire partie des pionniers engagés dans la lutte contre le feu. (Décision des responsables: «Nous ne pouvons pas accepter les femmes dans

ce service.») Au cours de la même année, ce membre de la protection civile avide de connaissances suivit en plus la formation spécialisée. Trois ans plus tard, Marianne Baumann termina avec succès le «Cours de base pour cadres supérieurs». Affectée au poste de «Chef du service sanitaire», celle qui entre-temps avait conquis une place honorable sur le plan politique en devenant présidente locale du PRD, prit la direction du centre de protection civile de Vordemwald. Après le changement d'emploi de son époux, ce qui les obligea à quitter l'Argovie pour aller habiter dans l'Oberland bernois, «Madame le Chef de service» se retrouve à Bönigen sans fonction au service de la protection civile. «Malheureusement», comme le précise Marianne Baumann. Récemment, cette femme, cadre qualifié, a dû laisser «filer sous son nez» une fonction officielle de la commune à la protection civile. Motif des autorités: «méconnaissance des lieux»... Aujourd'hui, cette directrice de centre de protection civile qualifiée guigne le service d'instruction. Elle n'est pas près de se laisser écraser par les responsables masculins...



Impressum

Herausgeber / Editeur / Editore
Schweizerischer Zivildienstverband
Union suisse pour la protection civile
Unione svizzera per la protezione civile
Postfach 2259, 3001 Bern

Zentralpräsident / Président central / Presidente centrale
Professor Dr. Reinhold Wehrle
4524 Günsberg SO
Präsident der Informations- und Redaktionskommission
Président de la Commission de rédaction et d'information
Presidente della Commissione stampa e redazione
Charles A. Reichler, 1701 Fribourg

Zivildienst / Protezione civile / Protection civile

Proteziun civila

Beglaubigte Auflage (WEMF) 25 068 Exemplare
Edition contrôlée (REMP) 25 068 exemplaires
Edizione controllata (WEMPF) 25 068 esemplari

Redaktion / Rédaction / Redazione

Heinz W. Müller, Schweizerischer Zivildienstverband, Postfach 2259, 3001 Bern, Telefon 031 25 65 81

Druck und Versand / Impression et expédition / Stampa e spedizione

Vogt-Schild AG, Druck und Verlag, CH-4501 Solothurn, Telefon 065 247 247

Inseratenverwaltung / Administration des annonces / Amministrazione inserzioni

Vogt-Schild Inseratendienst, Kanzleistrasse 80, Postfach, CH-8026 Zürich, Telefon 01 242 68 68, Telex 812 370

Abonnement: Fr. 35.– für Nichtmitglieder (Schweiz) Fr. 45.– (Ausland)

Abonnement: Fr. 35.– pour non-membres (Suisse) Fr. 45.– (étranger)

Abbonamento: Fr. 35.– per non membri (Svizzera) Fr. 45.– (estero)

Einzelnummer / Numéro individuel / Numero separato Fr. 4.–

Erscheinungsweise / Parution / Apparizione

zweifmal jährlich (3 Doppelnummern)

12 numéros par an (3 numéros doubles)

12 numeri all'anno (3 numeri doppi)



**Alles Brand-
bekämpfungsmaterial
Tout matériel
de lutte contre le feu
Tutto il materiale
per la lotta contro il fuoco**

Zürich
(01) 47 22 20
Bern
(031) 21 06 26
Genève
(022) 42 18 18
Lugano
(091) 51 07 06